

## Le stade Ma Financière Prêts et Placement – École du Mistral

**Mont-Joli, 2 octobre 2023** – C’est avec une immense fierté que l’école du Mistral a procédé à l’inauguration du terrain synthétique lors d’une cérémonie d’ouverture pour le tout premier match de la saison de l’équipe de football juvénile. En compagnie d’élus, du maire de Mont-Joli, du préfet de la MRC de la Mitis et des commanditaires, nous avons donné le coup d’envoi officiel à ce projet.

« Je suis très heureuse de pouvoir annoncer la belle collaboration avec Ma Financière prêts et placements et l’école du Mistral. C’est une entreprise qui a ses racines dans La Mitis et qui contribue énormément au soutien de la jeunesse. Ce projet, nous l’avons d’abord fait pour les jeunes. C’est en pensant à eux que nous avons planifié et réalisé chacune des étapes. » souligne Mme Christine Marquis, directrice de l’école du Mistral.

« En tant que coopérative financière, il est de notre devoir de contribuer à l’essor de notre communauté. Grâce à nos efforts de développement des dernières années, nous sommes maintenant en mesure d’augmenter notre impact en nous associant à de nouvelles causes et en augmentant chaque année les sommes allouées à notre fonds d’aide au développement du milieu. C’est pourquoi nous avons le privilège aujourd’hui, de soutenir les jeunes de l’école du Mistral en donnant notre appui financier et notre nom au Stade Ma Financière Prêts et Placements pour les 15 prochaines années. Nous espérons ainsi contribuer à la vitalité de notre belle ville et encourager les jeunes à se dépasser et entretenir leur passion tels que le football, le soccer ou tout autre sport. » mentionne M. Alexandre Dumais.

Le stade Ma Financière Prêts et Placements est un atout majeur pour les élèves de l’école et pour toute la communauté de la Mitis.

L’aménagement de ce terrain synthétique extérieur, d’une valeur de 3,2 M\$, est rendu possible grâce à une subvention du ministère de l’Éducation, aux contributions financières du Centre de services scolaire des Phares, de l’école du Mistral, de la Ville de Mont-Joli et de la MRC de la Mitis, du commanditaire principal Ma Financière Prêts et Placements ainsi qu’à la participation de plusieurs entreprises et commanditaires qui ont participé aux activités de financement.

-30-

*Le Centre de services scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et Rimouski-Neigette. Nous offrons des services à près de 10 000 élèves allant du préscolaire jusqu’à la formation continue, en passant par le secondaire et la formation professionnelle, répartis à travers ses 43 édifices. L’organisation emploie près de 2 000 personnes, faisant d’elle un employeur de choix dans la région.*

Source : Zoé Ross-Lévesque, coordonnatrice aux communications  
Centre de services scolaire des Phares  
418-723-5927 poste 1012 / [zoe.ross@cssphares.gouv.qc.ca](mailto:zoe.ross@cssphares.gouv.qc.ca)